



# Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg, (Afrique du Sud)  
26 août-4 septembre 2002



Distr. limitée  
30 août 2002  
Français  
Original: anglais

---

Point 11 de l'ordre du jour

## Tables rondes

### Document de travail pour les tables rondes

#### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de soumettre au Sommet mondial pour le développement durable un ensemble de questions préparé par le Président du Sommet pour orienter les débats au cours des tables rondes qui auront lieu du 2 au 4 septembre sur le thème « Passer aux actes ».



## **Passer aux actes**

### **Le défi du Sommet de Johannesburg**

1. Au Sommet du Millénaire, nous avons approuvé une série d'objectifs concernant l'élimination de la pauvreté, l'éducation, la santé et le développement durable. Dans le programme Action 21, les Conventions de Rio et le document final du présent sommet, nous avons établi un cadre pour le développement durable. Le défi que nous devons relever est de passer aux actes, autrement dit faire en sorte que les engagements soient tenus.

2. L'objectif de Rio visant à intégrer le développement à l'environnement et à établir entre eux un rapport synergique est loin d'être réalisé. Au cours des 10 dernières années, les progrès ont été plus lents qu'il le faut pour faire face à ce double défi. De ce fait, la misère, l'inégalité, la faim et les modes de consommation et de production non viables continuent de poser de graves problèmes au développement durable. Les dangers inhérents au mode de développement en vigueur, qui favorise les riches, deviennent de plus en plus évidents. Pourtant, les tendances actuelles n'ont pas été inversées. Tant que l'on ne s'attaquera pas dans une optique globale aux questions de la pauvreté et de l'inégalité, la réalisation du développement durable demeurera un mirage. Nous devons nous attaquer aux causes profondes.

3. Il semble que la lenteur des progrès tienne à cinq raisons principales.

4. Les pays en développement manquent de ressources pour supporter le coût du passage à la voie du développement durable. Il y a un déficit entre les ressources nécessaires et les ressources qui ont été produites ou mobilisées d'autres sources pour faire face à ce coût. L'aide publique au développement a baissé plutôt qu'augmenté depuis 1992, quoique la récente Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique) en mars 2002, offre des perspectives d'inversion de cette tendance. L'allègement de la dette a été inférieur au niveau nécessaire. L'accès aux marchés demeure une question importante et une volet crucial des attentes issues des négociations de Doha. Un effort spécial s'impose pour remédier à ces insuffisances, en particulier dans les cinq domaines prioritaires – eau et assainissement, énergie, santé, agriculture et diversité biologique – identifiés par le Secrétaire général, qui revêtent une importance primordiale pour la réalisation de l'objectif tendant à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

5. Dans un monde qui connaît une prospérité et des progrès technologiques sans précédent, ces insuffisances tiennent essentiellement au manque de volonté de partager avec les démunis et de prendre soin d'eux. La lutte contre la pauvreté est la responsabilité partagée de tous. Un engagement renouvelé en faveur de la solidarité mondiale est indispensable au succès des efforts déployés pour atténuer la détresse des pauvres.

6. Deuxièmement, il y a un manque de cohérence dans un certain nombre de domaines d'action se rapportant au développement durable. Les institutions et organes de décision actuels, tant au niveau national qu'au niveau international, n'ont pas la capacité d'intégrer les objectifs de croissance économique, de développement social et de protection de l'environnement. Les chaînes hiérarchiques sectorielles continuent de dominer la prise de décisions. Les liaisons horizontales entre les différents départements/organisations opérationnels à chaque niveau doivent être

renforcées pour permettre à ces institutions de poursuivre les objectifs du développement durable dans une optique globale. Au niveau mondial, les institutions doivent veiller à assurer une large participation au processus de prise de décisions et une plus grande transparence en la matière.

7. Troisièmement, l'action nationale dans le domaine du développement durable est limitée lorsque les ressources naturelles et les écosystèmes se trouvent des deux côtés d'une frontière internationale. Dans le domaine économique, la mondialisation exige que l'action nationale soit conforme aux mesures adoptées par d'autres pays. Par conséquent, en l'absence d'un large cadre d'action aux niveaux régional et mondial, les pays sont peu enclins à poursuivre à eux seuls le développement durable. Qu'il s'agisse de gérer des ressources communes ou de lutter contre des maladies d'origine hydrique ou de remettre en culture des terres dégradées, des mesures coordonnées de chaque côté de la frontière seront nécessaires pour atteindre les objectifs voulus.

8. Quatrièmement, les efforts déployés pour emprunter la voie du développement durable sont souvent mis en échec par des débats méthodologiques et des controverses scientifiques. Les dangers du développement non durable sont sous-estimés. Malgré le consensus mondial sur le développement durable, les sceptiques continuent à mettre en question la nécessité de passer à ce type de développement. Ces débats ont affaibli la détermination de prendre des mesures. Par ailleurs, l'effort scientifique requis pour apprendre davantage n'a pas reçu le rang de priorité nécessaire. Il faut également déployer des efforts supplémentaires pour orienter la recherche agricole et industrielle vers des techniques qui encouragent le développement durable et pour assurer un accès peu coûteux à ces techniques pour les pays en développement.

9. Cinquièmement, la nature même du développement durable est telle que toutes les composantes de la société, sans exception, devraient pouvoir participer à la prise des décisions au jour le jour qui ont un impact direct sur la vie de chacun. De même, chacun doit participer aux efforts de mise en oeuvre. Beaucoup plus d'efforts doivent être faits pour promouvoir la démocratisation de la prise de décisions et une large participation à la mise en oeuvre.

10. Si des progrès significatifs ne sont pas réalisés dans le traitement de ces questions, il y a un risque sérieux que les engagements pris au Sommet de Johannesburg sur le développement durable ne se matérialisent pas. Le véritable défi consiste à transformer ces engagements en mesures concrètes. Les participants aux tables rondes sont priés d'examiner les questions suivantes et de fournir des réponses qui permettront d'obtenir des résultats réels :

a) Comment mobiliser des ressources, aux niveaux mondial et national, afin d'appuyer les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les domaines prioritaires identifiés lors du Sommet?

b) Comment améliorer la cohérence au sein des institutions nationales et internationales ainsi que leur capacité d'intégrer les trois éléments du développement durable? Comment promouvoir une large participation aux institutions internationales et les rendre plus sensibles aux besoins des pays en développement?

c) Comment promouvoir la coopération régionale et mondiale dans les cinq domaines prioritaires, à savoir l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique?

d) Comment obtenir que les connaissances scientifiques exercent une influence sur la prise de décisions et mobiliser les ressources nécessaires pour des activités de recherche-développement dans les domaines relatifs au développement durable? Comment assurer un accès peu coûteux pour les pauvres et les pays en développement aux techniques essentielles pour le développement durable?

e) Comment le présent sommet peut-il aboutir à un engagement renouvelé et renforcé envers la solidarité mondiale?

---